

Session Plénière du 17 Décembre 2020

Rapport N° 20.04.03 Protocole d'Accord sur le contenu du CPER 2021-2027 / Accord Régional de Relance 2021/2022

Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, mes chers collègues,

La crise sanitaire que nous traversons vient bousculer la vision mondialiste que l'on cherche à nous imposer, l'utopie devient dystopie.

Pourtant la pandémie du COVID-19 est du même ordre de grandeur que les principales épidémies d'après-guerre, mais elle aura des conséquences économiques et sociales d'une ampleur jamais vues, en raison de la faiblesse de nos dirigeants : faiblesse d'esprit, incapacité à décider, absence de volonté et tout simplement de vision.

Elle leur permet toutefois de gouverner par la peur.

L'élaboration du CPER 2021-2007 est donc profondément marqué par cette crise, quitte à perdre de vue d'autres enjeux pourtant fondamentaux.

D'ailleurs le mandat de négociation aux Préfets par Jean Castex insiste sur la nécessité de répondre à la crise sanitaire, économique, mais aussi environnementale, d'où l'objectif qui consiste à « *transformer durablement notre modèle de développement dans une optique de transition écologique, numérique et productive pour permettre à notre pays de faire face aux évolutions et aux chocs à venir* ».

Vaste programme.

C'est sans doute ce qui explique le manque de clarté et le manque de cohérence de ce document, qui débouche inévitablement sur l'absence d'une véritable stratégie, contrairement à ce qui est affirmé.

Je pense qu'il faut s'arrêter un instant sur ce concept de transition, tarte à la crème de toute communication politique, un terme répété pas moins de 26 fois dans ce rapport.

La notion de transition évoque le passage progressif d'un état à un autre. Pourquoi ne pas parler dans ce cas d'évolution ? Sans doute parce que l'on cherche à introduire l'idée d'une rupture, et surtout du volontarisme.

Mais vous parlez aussi de la Troisième révolution industrielle.

C'est une idée reprend une thèse du début des années 2000 qui est déjà dépassée et surtout contenant beaucoup d'erreurs.

Sans reprendre l'historique de ces « révolutions industrielles », dont la première remonte au XIX^{ème} siècle, la troisième au début des années 70 avec l'informatique, le nucléaire industriel, l'automatisation.

La quatrième se déroule aujourd'hui avec l'Internet à très haut débit, les objets connectés, l'intelligence artificielle et les biotechnologies.

Il y a toutefois deux différences majeures, c'est d'une part l'accélération du rythme de l'innovation et de sa diffusion, d'autre part le fait que les premières révolutions industrielles consacraient l'avance scientifique et technologique des pays occidentaux, cet avantage décisif est en train de disparaître.

Et pendant que tout cela se déroule sous nos yeux, votre vision de la transition se concentre sur la décarbonation de l'économie !

En d'autres termes, les axes thématiques retenus dans le CPER ne répondent en rien aux véritables défis que nous devons affronter, mais cela n'a rien de surprenant car ils découlent des directives d'une Europe impuissante relayées par un gouvernement sans vision nationale, au point de démanteler ou de brader tous nos fleurons industriels, y compris dans les secteurs stratégiques.

Et si j'évoquais un manque de clarté, c'est que les axes prioritaires ne sont pas clairement définis, avec beaucoup de mélanges, de redites et de confusion.

Je pense qu'il faut toujours revenir aux fondamentaux.

Il faut rappeler que les Régions ont repris les missions qui étaient celles de la DATAR, créée en 1963 afin de lutter contre les déséquilibres croissants déjà constatés à l'époque.

Mais il y avait à cette époque une réelle volonté politique du gouvernement et d'abord du Président de la République, le général De Gaulle, et l'exemple de la Bretagne est souvent évoqué avec l'implantation de Citroën à Rennes dès 1960, le radôme de Pleumeur Bodou, la centrale de Brennilis, ou le Centre national d'études des télécommunications installé à Lanion.

Aujourd'hui cette volonté politique, si tant est qu'elle existe, est remise en cause par l'émergence de nouvelles baronnies qui revendiquent toujours davantage de pouvoirs, qui prétendent traiter directement avec l'Europe, voire entretenir des relations internationales, ce qui installe dans les faits une véritable concurrence entre les Régions, et à ce petit jeu, ce sont les Régions les plus fortes qui gagnent.

Votre collègue de Bourgogne-Franche Comté, Mme Dufay, évoquait dans ses orientations budgétaires pour 2021 « *un risque de décrochage* » pour sa région.

Au regard des comparaisons en termes de population, de taux de croissance du PIB, de la richesse par habitant, nous sommes très proches.

C'est pourquoi nous devons faire porter nos efforts sur l'essentiel.

Sur l'axe n°1, attractivité du territoire, il est question de réindustrialiser, réancrer, relocaliser. Nous ne pouvons que nous féliciter de voir que l'Etat et la Région reprennent



à leur compte des éléments forts de notre programme économique, alors que nous sommes censés ne pas en avoir.

Malheureusement les moyens ne sont pas à la hauteur, et la Région y ajoute des contraintes supplémentaires sous la pression des écologistes, autant dire qu'il ne faut rien attendre.

Cet aveuglement idéologique vous fait perdre de vue l'importance dans l'économie régionale de secteurs stratégiques comme l'aviation, l'automobile ou l'industrie de la défense, sujets devenus tabous dans la nouvelle religion.

Le volet formation mobilise des crédits importants, dans la continuité des politiques existantes.

Mais dans ce domaine, comme pour l'enseignement supérieur ou l'objectif affiché est d'abord quantitatif, vos intentions se heurtent au mur de la réalité.

Publiée il y a une semaine, l'enquête Timss, publiée dans le Monde, journal dit de référence, et réalisée auprès d'élèves de CM1 et de 4e, confirme la place inquiétante de la France, « significativement » en dessous des moyennes internationales de pays comparables.

Et depuis le temps que la France s'enfoncé dans ses classements, nous ne voyons toujours aucune réaction, on ne change pas de logiciel, là encore pour des raisons idéologiques on persiste dans l'erreur.

Erreurs historiques, multiples, constantes, depuis la désastreuse réforme Haby et le collège unique, le prolongement injustifié de la scolarité obligatoire jusqu'à un âge où l'on pourrait apprendre un vrai métier, l'obsession de parvenir à 80% d'une classe d'âge au baccalauréat, avec 95,7% de réussite en 2020.

Cette volonté de nivellement par le bas pour ne laisser personne en chemin finit à l'inverse par fabriquer toujours plus d'exclus, pendant que les employeurs ne parviennent pas à recruter !

Une situation aggravée par l'immigration massive qui fait que les enfants de familles non francophones sont de plus en plus nombreux, parfois majoritaires dans certaines classes au point de rendre quasiment impossible le travail d'enseignants sous-payés, déconsidérés et abandonnés par leur hiérarchie.

Mais le conseil des ministres qui se tenait hier a jugé plus important de préparer un projet de loi pour lutter contre les inégalités mondiales ! Ils osent vraiment tout, c'est à ça qu'on les reconnaît !

Sur la Très Haut Débit également nous sommes encore loin du compte. On vient d'inaugurer le dernier nœud de raccordement optique à Chauvigny-du-Perche, au niveau du Loir et Cher seulement 4,5 % de prises raccordables sont réalisées.

En matière d'accès aux soins le CESER déplore une insuffisance des réponses apportées. C'est la même chose sur l'accompagnement du vieillissement de la population.



Nous reviendrons sur le volet écologique et énergétique, avec un plan qui fait l'impasse sur le nucléaire.

Mais une fois encore cette politique doit être portée par l'Etat, et il ne faut surtout pas croire aux annonces trompeuses faites au Creusot par M. Macron, qui persiste dans la réduction de la part du nucléaire, malgré les conclusions sans appel des commissions parlementaires et de la Cour des Comptes sur les risques encourus en termes de sécurité énergétique.

D'ailleurs l'annonce de ce référendum, véritable mascarade, confirme le fait que les partis écologistes ne sont, je persiste et signe, que les idiots utiles du système et des agents au service du mondialisme.

Nous reviendrons aussi sur le volet mobilités, qui entérine l'abandon de la ligne Chartres-Orléans pour le trafic voyageurs, mais aussi sur le refus pour la Région d'investir un seul euro sur le volet routier. Toujours par idéologie.

Pour conclure, en dépit de crédits en nette augmentation, les axes prioritaires du CPER 2021-2027 ne préparent pas notre Région à faire face aux véritables défis que nous devons affronter.

La faute est partagée par l'Etat et par la Région, mais pour nous c'est une occasion manquée.

Seul un changement à la tête de l'Etat pourra enfin de corriger cette trajectoire et sortira la France de cet absurdistan.

